

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 19 mars 2007 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Jean-Martin Cliche, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère
M. Serge Labonté, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

3394-190307 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

RAPPORTS

C.C.U.

. Procès-verbal du 13 mars 2007

3395-190307 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2007**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 5 mars 2007.

3396-190307 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MARS 2007**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 12 mars 2007.

3397-190307 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 700365 à 700444

120 260,02 \$

3398-190307 **BÂTIMENT DE SERVICE EAU POTABLE**

ATTENDU le dépôt des perspectives conceptuelles révisées des bâtiments des réservoirs des Montagnards et Valmont préparées par la firme d'architectes Bélanger, Beauchemin en date du 9 février 2007;

ATTENDU la présentation des échantillons des matériaux de revêtement extérieurs, soit le bloc architectural noir charbon RocArt et la brique numéro 101 Red Smooth;

ATTENDU que les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont favorables à la proposition;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'accepter la proposition A révisée en date du 9 février 2007, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

3399-190307 **PROJET DE CONSTRUCTION – RUE DU VAL DES NEIGES**

ATTENDU que Mme Brigitte Renaud a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'une habitation unifamiliale en rangée qui constitue la 6e et dernière unité du projet initié par M. Michel Tanguay dans le Domaine du Val-des-Neiges;

ATTENDU qu'en vertu du règlement numéro 972, le projet de construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU que les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement numéro 972;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'approuver le projet de construction, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

3400-190307 **PROJET DE CONSTRUCTION – RUE DE L'ÉRABLIÈRE**

ATTENDU que M. Sylvain Racine a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale dans la rue de l'Érablière;

ATTENDU qu'en vertu du règlement numéro 999, le projet de construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU que les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncé dans le règlement numéro 999;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'approuver le projet de construction, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

3401-190307 **PROJET D'ENSEIGNE – OFFRES DE SERVICE**

ATTENDU qu'il a été demandé des soumissions à Enseignes Lettrage du Faubourg, Posimage et Miller Graphistes conseils inc. pour la construction d'une enseigne qui sera installée sur le terrain de la municipalité entre le Quillorama et le restaurant La Grange à Jos afin de promouvoir les développements domiciliaires;

ATTENDU le dépôt de deux soumissions soit : Enseignes Lettrage du Faubourg et Posimage;

ATTENDU que les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont d'avis qu'une enseigne de bois devrait être installée compte tenu qu'elle offre plusieurs possibilités quant à l'aspect finition et intégration au milieu;

ATTENDU qu'Enseignes Lettrage du Faubourg a soumissionné pour un montant de 5 500 \$ plus taxes alors que Posimage a soumissionné pour un montant de 6 400 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de donner le mandat pour la construction de l'enseigne à l'entreprise Enseignes Lettrage du Faubourg au montant de 5 500 \$ plus taxes.

3402-190307 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 1073**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le Règlement No 1073 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement numéro 994 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité pour prescrire des voies prioritaires sur les territoires de Station Mont Ste-Anne et de l'Hôtel Château Mont Ste-Anne.* »

3403-190307 **ABROGER RÉOLUTION 3307-041206**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'abroger la résolution #3307-041206 adoptée le 4 décembre 2006.

3404-190307 **BPR PAIEMENT FACTURE – EAU POTABLE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture #13018293 au montant de 257 881,25 \$ dans le cadre du dossier de la mise aux normes de l'eau potable.

3405-190307 **MOULIN DU PETIT PRÉ**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d'autoriser M. Serge Simard à participer au souper bénéfice le 25 mai 2007 et d'autoriser le paiement des dépenses inhérentes.

3406-190307 **ENTENTES INCENDIE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer des ententes incendie avec la Ville de Saint-Ferréol-les-Neiges, de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Saint-Tite-des-Caps.

3407-190307 **TONTE DES GAZONS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement :

- a) d'autoriser M. Richard Lampron, directeur des travaux publics et de

l'hygiène du milieu à préparer un appel d'offres pour la tonte des gazons contenant deux (2) options soit l'option A : «Tonte des pelouses (Clé en mains)» et l'option B « Tonte des pelouses (Location de certaines machines municipales) »;

b) de faire un appel d'offres public et d'inviter les soumissionnaires suivants :

- Groupe Essa
- Service d'entretien Godin
- Les Beaux Parterres Bilodeau

PÉRIODE DE QUESTIONS #2

. Aucune

3408-190307 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 25.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe